

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Mardi 1^{er} avril 2014 à 18 heures – Salle des Actes

Présents : Mme BASSANO – Mme BAUDOIN – Mme BERNARD - Mme BERTRAND – Mme D'INTRONE- M. DUBREUIL - M. LE POMMELEC –Mme MARLIAC - M. ROBERT.

Membres ayant donné procuration : M. MORAND.

Présents à titre de membres invités : Mme BETTE -Mme BRINGUIER- Mme LACROIX –M. PIGANIOL- Mme A. ROCHE -Mme B. ROCHE.

Excusés : M. GOUTTEBEL – M. RIFFARD

Présidence de la séance : Madame le Doyen Christine BERTRAND.

La séance est ouverte à 18 h 00, Salle des Actes.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 14 janvier 2014

Approbation à l'unanimité

2 – Fusion des universités clermontoises : point d'étape présenté par le Professeur Philippe Dulbecco, Président de l'Université d'Auvergne

Madame le Doyen donne la parole à Monsieur le Président Dulbecco. Monsieur le Président présente au Conseil les points d'étape de la fusion. En premier lieu, le manuel de convergence est en cours de finalisation. Pour illustrer son propos, Monsieur le Président présente au Conseil un chapitre et en commente les grandes lignes. Il précise qu'il s'agit d'un travail de collaboration auquel les composantes ont participé en faisant des propositions, comprenant une introduction politique et la liste des actions à entreprendre. Le document final sera disponible pour ceux qui souhaiteront le consulter.

Monsieur le Président détaille ensuite la structuration disciplinaire de la future université unique. Après avoir rappelé les ambitions de la fusion, il souligne l'importance de la structuration disciplinaire et explique la clé d'entrée choisie, celle de l'articulation formation-recherche et des écoles doctorales. De ce rapprochement naissent 5 collegiums : Droit –économie-gestion, Sciences de la vie et de la santé, Lettres-langues et sciences humaines, Technologie et sciences pour l'ingénieur et Sciences fondamentales. Les composantes conserveront leur statut actuel et resteront le niveau d'organisation institutionnel, politique et pédagogique de base. Les collegiums seront une structure d'organisation intermédiaire entre les composantes et la politique d'établissement.

Un échange s'en suit avec les membres du Conseil qui expriment leur satisfaction quant au schéma retenu et demandent des précisions. Sont ainsi évoquées les questions de l'ajout d'une strate et de ses conséquences à l'international, du risque de coque vide ou encore de la place des sciences humaines et en particulier de la sociologie.

Monsieur le Président explique enfin les projets d'organisation et de structuration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Auvergne. Il détaille notamment le contrat de site qui comprendra un volet commun et un volet spécifique à chaque établissement. Monsieur le Président rappelle l'importance de la Région, cosignataire du contrat de site. Il explique enfin les missions des différentes structures que seront Université fusionnée, Conseil des établissements associés et Conférences de l'enseignement supérieur et de la recherche en Auvergne.

3. DU Droit et techniques de l'immobilier

Madame le Doyen présente la question des DU au Conseil et explique que les tarifs seront votés ensemble, lors d'une prochaine réunion du Conseil. Elle donne la parole à Monsieur Bernard Piganiol pour présenter le DU Droit et techniques de l'immobilier. Monsieur Piganiol présente au Conseil un document relatif au DU et explique le public visé, à la fois en formation professionnelle, en réorientation et en cours d'études (qu'il s'agisse d'étudiants de l'Ecole de Droit ou de l'Ecole d'Architecture). Un projet de partenariat avec cette dernière est à l'étude et reçoit jusqu'alors un accueil très favorable. Un tel accord permettrait notamment de disposer des compétences techniques des enseignants de l'Ecole. Monsieur Piganiol détaille également la structure de la maquette, divisée en deux modules auxquels s'ajoute une UE de prérequis juridiques ainsi qu'une option logement social. Monsieur Piganiol précise enfin les pratiques pédagogiques proposées.

Avis favorable à l'unanimité.

4- Master DASS : parcours Administration et management des établissements de santé

Madame le Doyen donne la parole à Madame Agnès Roche qui présente tout d'abord au Conseil l'importante demande de formation tout au long de la vie dans le droit du secteur sanitaire et social. Madame Roche explique ensuite au Conseil que l'Ecole de Droit a été sollicitée par le CHU pour former ses personnels désirant acquérir un niveau master. La discussion quant aux besoins du CHU a permis d'aménager la maquette pour renforcer l'offre en management. Une convention est actuellement en cours de rédaction pour acter du tarif préférentiel qui sera consenti au CHU qui priorisera notre master dans son plan de formation. Madame Roche précise également au Conseil que le CHU a donné son accord pour que ce parcours soit proposé aux personnels d'autres établissements de santé publics ou privés.

Avis favorable à l'unanimité.

5- Intégration d'un enseignement d'anglais dans les maquettes de master

Madame le Doyen et Madame Bassano présente ensuite les nouvelles maquettes de master qui résultent de l'application des dispositions de l'arrêté du 22/01/2014. Ces dispositions pourront être anticipées dès la prochaine rentrée en raison du renforcement de l'équipe d'anglicistes grâce au retour de Monsieur Gamgee et au recrutement d'un nouvel enseignant. Cet étalement de la réforme permettra de mieux préparer les étudiants. Les modifications des maquettes ont été faites à volume constant afin d'introduire des enseignements en S2 – par groupes de niveau – et en S3 par thème de spécialité.

Par ailleurs, certaines maquettes ont parallèlement fait l'objet d'un toilettage non substantiel.

Avis favorable à l'unanimité.

6- Calendrier universitaire année 2014-2015

Madame le Doyen présente au Conseil le calendrier, une fois encore très contraint. Monsieur le Pommelec regrette l'absence de vacances d'Automne en licence, et ce d'autant plus qu'elles sont proposées en master. Madame Baudoin remarque que les stages longs pourront se dérouler plus facilement dans la version proposée.

Avis favorable à la majorité. Un vote contre.

7- Désignation des responsables de formation

Madame le Doyen Bertrand indique au Conseil que Madame le Professeur Anne-Blandine Caire succèdera dès la rentrée à Monsieur Gwennaël François à la direction du master Droit de l'Administration et de la Justice.

8 - Intervenants extérieurs

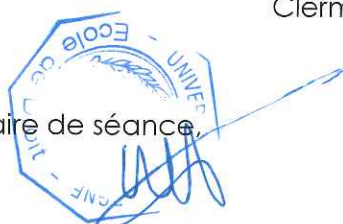
Madame le Doyen présente la liste des intervenants extérieurs assurant moins de 30h équivalent TD (cf. annexe) et précise au Conseil que la commission ad hoc a donné son aval pour chacun d'eux.

Avis favorable pour chacun d'eux - Approbation à l'unanimité

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas de questions diverses, Madame le Doyen lève la séance à 20 h 40.

Clermont-Ferrand, le 26 mai 2014,

La secrétaire de séance,



Claire-Marie BRINGUIER

Le Doyen,



Christine BERTRAND